Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260608-B_2026_022-DE

Bureau Communautaire du 4 juin 2026 Délibération n°B_2026_022

L'an deux mille vingt six, le quatre juin à 14 heures 00 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni à OBC Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 29 mai 2026

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 10

Etaient présents (9) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, HERVE Muriel, GUE Thierry

Absents excusés (1) :
MARCY Christelle

Secrétaire de séance : M. Vincent COWET

Objet : - Ressources humaines - Convention - prestation de services RH - CDG 56

Madame la Présidente indique aux membres du bureau communautaire que de l'Oust à Brocéliande Communauté fait appel au CDG 56 dans le cadre de la gestion de certains dossiers RH.
Il est notamment fréquent que la collectivité fasse appel aux services du CDG 56 pour la gestion des dossiers retraites, ou occasionnellement pour la gestion de dossiers complexes.
Aussi, et afin de permettre la continuité de cette collaboration, il convient de valider la signature de convention, pour prestation de services offertes par le CDG, dans la limite d'un montant de 1000 euros par dossier.

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

- L'AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS avec le CDG dans le cadre de la gestion des dossiers RH
- L'AUTORISATION de la Présidente ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité
1 ne prenant pas part au vote
STRICOT Gaëlle

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

